

La sociale

Au moment où les puissances de l'argent lorgnent sur le pactole de la Sécu, Gilles Perret et Rouge Productions proposent un film documentaire essentiel, car il montre comment nos vies ont été modifiées et bonifiées par une institution née d'un immense mouvement social et populaire.

A connaître et méditer absolument !

*« La Sociale » n'est pas seulement un outil d'éducation populaire. C'est aussi une œuvre cinématographique qui prend son temps pour développer, interroger et bousculer des protagonistes du film et par là-même émouvoir et interpeler le spectateur. »
Michel Caré, cinéma La Turbine*

« Mettre définitivement l'homme à l'abri du besoin, en finir avec la souffrance et les angoisses du lendemain ».

Telle fut la devise d'**Ambroise Croizat**, ministre du Travail de 1945 à 1947, bâtisseur de la Sécurité sociale.

Elu député de Paris sous le Front Populaire en 1936, il forge les grands acquis de mai, entre autres les congés payés, la semaine de 40 heures et la loi sur les conventions collectives dont il est l'auteur.

Un immense chantier commence le 13 novembre 1945 quand Ambroise Croizat est nommé au Ministère du Travail. 138 caisses de Sécurité sociale sont édifiées en six mois sous sa maîtrise d'œuvre et gérées par un peuple anonyme après le travail ou sur le temps des congés, « pour en terminer, selon les mots du ministre, avec l'indignité des vies et les souffrances de l'enfance ».

Quatre grands principes, fondements même de l'identité sociale française, feront la charpente de l'institution.

- L'Unité : tous « les risques sociaux » (maladie, maternité, vieillesse, accidents du travail...) sont regroupés dans une seule caisse.
- La solidarité : un système de répartition entre actifs et non actifs, financé par les richesses créées dans l'entreprise, est la pierre angulaire de l'édifice.
- L'Universalité, sous tendue par l'idée de soigner toute la population et de suivre « dans sa santé, l'individu de sa naissance à son décès ».
- La Démocratie, c'est-à-dire la volonté de confier la gestion de l'institution aux bénéficiaires eux-mêmes.

Pierre Laroque déclarait en 1947 : « *En quelques mois et malgré les oppositions, a été bâtie cette énorme structure [...] Il faut dire l'appui irremplaçable d'Ambroise Croizat. C'est son entière confiance manifestée aux hommes de terrain qui est à l'origine d'un succès aussi rapide.* »

Rappelons aussi combien le rapport de force de la Libération permit la naissance de celle que l'on va désormais appeler « la sécu » : un parti communiste à 26 % des voix, 5 millions d'adhérents à la CGT, une classe ouvrière grandie par sa lutte dans la résistance, un patronat déconsidéré par sa collaboration avec l'ennemi nazi.

Mais là ne s'arrête pas l'héritage de celui que l'on appelle déjà le « Ministre des travailleurs ».

Il laisse à l'agenda du siècle ses plus belles conquêtes : la généralisation des retraites, un système de prestations familiales unique au monde, les comités d'entreprise, la formation professionnelle, la médecine du travail, le statut des mineurs, des électriciens et gaziers, la prévention dans l'entreprise et la reconnaissance des maladies professionnelles, de multiples ajouts de dignité au Code du Travail, la caisse d'intempérie du bâtiment, la loi sur les heures supplémentaires ...etc.

« Avec la sécu, on touche selon ses besoins, on contribue selon ses moyens »

« La retraite ne sera plus l'antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie » Ambroise Croizat

Pierre Laroque, né le [2 novembre 1907](#) à [Paris](#) et mort le [21 janvier 1997](#) dans la même ville, est un [haut fonctionnaire français](#). Il a été Directeur général des assurances sociales, puis de la Sécurité sociale d'octobre 1944 à octobre 1951.

Souvent appelé le « père » de la [sécurité sociale](#) de 1945, c'est pourtant de concert avec [Alexandre Parodi](#), ministre du Travail de septembre 1944 à novembre 1945, et [Ambroise Croizat](#), député et ministre communiste du Travail et de la Sécurité sociale de novembre 1945 à mai 1947, qu'a été élaborée cette réforme.

AMBROISE CROIZAT

Par Michel Etiévent, Historien, propos recueillis par la Ligue de l'Enseignement
Auteur de « **Ambroise Croizat ou l'invention sociale** » Ed. Gap

« Mettre définitivement l'homme à l'abri du besoin, en finir avec la souffrance et les angoisses du lendemain ».

Telle fut la devise d'Ambroise Croizat, ministre du Travail de 1945 à 1947, bâtisseur de la sécurité sociale et originaire de Notre Dame de Briançon en Savoie où il naît le 28 janvier 1901. Son père, Antoine, manœuvre à l'entreprise naissante des « Carburés Métalliques » vit alors comme un fils d'usine. 12 heures par jour pour 8 sous de l'heure. À peine le prix du pain. L'enfant grandit entre les fous et ceux qui rêvent d'espoir et de solidarité.

C'est ainsi qu'Ambroise prendra le relais du père. Installé à Lyon dès 1914, il s'engage dans l'action syndicale. Animateur des grèves de la métallurgie alpine, il adhère au Parti Communiste Français en 1920 et devient en 1927 secrétaire général de la Confédération Générale du Travail. Elu député de Paris sous le Front Populaire en 1936, il forge les grands acquis de mai, entre autres les congés payés, la semaine de 40 heures et la loi sur les conventions collectives dont il est l'auteur.

En 1939, l'orage de la seconde guerre mondiale approche. Arrêté le 7 octobre pour ses opinions communistes, il est incarcéré à la prison de la Santé. Fers aux pieds, il traverse quatorze prisons françaises avant de connaître l'incarcération au bagne de Maison Carrée à Alger. Libéré en février 1943, il est nommé par la Confédération Générale du Travail clandestine à la commission consultative du Comité Français de Libération Nationale dirigé par le Général de Gaulle. Il y exerce la présidence de la Commission du Travail. Là, entre résistants, mûrissent les rêves du Conseil National de la Résistance et les inventions sociales de la Libération. La sécurité sociale, bien sûr, dont le postulat colore le programme du CNR du 15 mars 1944 : « Nous, combattants de l'ombre, exigeons la mise en place d'un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion par les intéressés et l'État ». Les mots reprennent point par point l'article 21 de la déclaration des droits de l'homme de 1793 qui, pour la première fois au monde, ouvrait le droit au travail et à la santé pour tous.

À la tête d'une commission de parlementaires, de médecins, Ambroise dessine dès l'été 1943 les premières moutures de ce qui allait devenir la Sécurité sociale. C'est ce travail collectif, mûri par deux années de réflexion, avec l'aide des services de François Billoux, ministre de la santé et de Pierre Laroque, haut fonctionnaire spécialiste des questions sociales, qui va aboutir à l'ordonnance d'octobre 1945, instituant la Sécurité sociale.

Un immense chantier commence le 13 novembre 1945 quand Ambroise Croizat est nommé au Ministère du Travail. 138 caisses de Sécurité sociale sont édifiées en six mois sous sa maîtrise d'œuvre et gérées par un peuple anonyme après le travail ou sur le temps des congés, « pour

en terminer, selon les mots du ministre, avec l'indignité des vies et les souffrances de l'enfance ».

Quatre grands principes, fondements même de l'identité sociale française, feront la charpente de l'institution.

- L'Unité : tous « les risques sociaux » (maladie, maternité, vieillesse, accidents du travail...) sont regroupés dans une seule caisse.
- La solidarité : un système de répartition entre actifs et non actifs, financé par les richesses créées dans l'entreprise, est la pierre angulaire de l'édifice.
- L'Universalité, sous tendue par l'idée de soigner toute la population et de suivre « dans sa santé, l'individu de sa naissance à son décès ».
- La Démocratie, c'est-à-dire la volonté de confier la gestion de l'institution aux bénéficiaires eux-mêmes.

Deux années à bâtir ce qui fera l'exception française. Pierre Laroque déclarait en 1947 : « En quelques mois et malgré les oppositions, a été bâtie cette énorme structure [...] Il faut dire l'appui irremplaçable d'Ambroise Croizat. C'est son entière confiance manifestée aux hommes de terrain qui est à l'origine d'un succès aussi rapide. » Rappelons aussi combien le rapport de force de la Libération permit la naissance de celle que l'on va désormais appeler « la sécu » : un parti communiste à 26 % des voix, 5 millions d'adhérents à la CGT, une classe ouvrière grandie par sa lutte dans la résistance, un patronat déconsidéré par sa collaboration avec l'ennemi nazi.

Mais là ne s'arrête pas l'héritage de celui que l'on appelle déjà le « Ministre des travailleurs ». Il laisse à l'agenda du siècle ses plus belles conquêtes : la généralisation des retraites, un système de prestations familiales unique au monde, les comités d'entreprise, la formation professionnelle, la médecine du travail, le statut des mineurs, des électriciens et gaziers, la prévention dans l'entreprise et la reconnaissance des maladies professionnelles, de multiples ajouts de dignité au Code du Travail, la caisse d'intempérie du bâtiment, la loi sur les heures supplémentaires ...etc.

En 1950, alors que la maladie le ronge, ses derniers mots à l'Assemblée nationale sont encore pour la Sécurité sociale : « Jamais nous ne tolérerons que soit mis en péril un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès ». Un cri pour que la Sécurité sociale ne soit pas une coquille vide livrée au privé, mais reste ce qu'il a toujours voulu qu'elle soit : un lieu de solidarité, un rempart contre le rejet, la souffrance et l'exclusion.

Ambroise Croizat meurt à Paris le 10 février 1951. Ils étaient un million pour l'accompagner au Père Lachaise : le peuple de France, « celui qu'il avait aimé et à qui il avait donné le goût de la dignité » écrivait Jean-Pierre Chabrol.

Rouge Productions

Rouge Productions continue le travail commencé avec VLR Productions.

Produire artisanalement des films de fiction et des documentaires pour le Cinéma et la Télévision.

Produire des œuvres écrites et rêvées par des auteur(e)s et des réalisateurs (trices) qui affirment et revendiquent la singularité de leur point de vue.

Produire des œuvres qui assument leur critique de ce monde marchand, individualiste et fasciné par le profit.

Produire des œuvres qui sont nées de l'amour, de la poésie, de la peinture, de la littérature, de la musique, de la danse, de la sculpture, du théâtre, du cinéma, des arbres et des étoiles.

Ne jamais cesser de Rêver.



Gilles Perret a réalisé 12 documentaires. Ses films ont pour lien ce pays qui est le sien, les Alpes. A s'attarder chez ses voisins de vallée, il aborde la réalité du monde politique, économique et social. Partir du local pour raconter le global. C'est ce regard singulier qui a fait le succès de ses derniers films sortis en salle comme « *Ma Mondialisation* », « *Walter, retour en résistance* », « *De mémoires d'ouvriers* » ou dernièrement en 2014, « *Les jours Heureux* ». Aujourd'hui, il nous raconte l'histoire de la Sécurité Sociale, d'où elle vient, ce qu'elle est devenue et ce qu'elle pourrait devenir. Une Histoire peu ou pas racontée jusqu'à ce jour même si elle nous concerne tous. L'histoire d'une lutte qui n'est jamais finie.

Déjà auteur d'un documentaire sur le programme du Conseil national de la Résistance (Les Jours heureux, 2013), Gilles Perret continue son travail de mémoire. Il donne la parole à des historiens des institutions sociales, mais aussi à un sinistre et farouche opposant qui voit des rouges partout : son plaidoyer ultralibéral ne vaut pas tripette face à la vigueur militante de Jolfred Fregonara, ouvrier métallurgiste né en 1919, adhérent du Front populaire, et qui continue, à 96 ans, de défendre l'intérêt général. — Jérémie Couston

Le dernier des pionniers de la Sécu

Christophe Deroubaix Mardi, 13 Octobre, 2015

L'Humanité <http://www.humanite.fr/le-dernier-des-pionniers-de-la-secu-586556>



Roquebrune-Cap-Martin, envoyé spécial. De ce regard bleu perçant, un siècle d'Histoire vous parle. Par sa voix claire, une vérité historique ressurgit : la Sécurité sociale a été mise en place en France, partout en France, par des militants de la CGT. D'après le réalisateur Gilles Perret, auteur de la Sociale, consacré à l'histoire de la Sécu, il est le dernier survivant, lui, Jolfred Fregonara, 96 ans le 8 décembre prochain, de l'épopée. C'est dans son petit appartement de Roquebrune-Cap-Martin, à deux pas de la plage, que l'éternel syndicaliste – « toujours encarté à la CGT. Et jusqu'à (sa) mort » – ouvre ses dossiers pour l'Humanité.

"Frego", qui s'est engagé très tôt comme syndicaliste et mutualiste, est Chevalier de la Légion d'honneur. Photo : DR

En 1946, Jolfred Fregonara a participé à la mise en œuvre, en Haute-Savoie, des ordonnances signées par Ambroise Croizat.

On lui demande d'abord de nous parler de ses 26 années qui séparent sa naissance de l'aventure de la protection sociale universelle. Histoire de camper le personnage. « Ah, d'accord », dit-il, avant de déclencher le récit : « Je suis né le 8 décembre 1919, à Londres. Mon père avait quitté à 15 ans son Piémont natal pour aller en Suisse. Il était cuisinier. Il a rencontré ma mère, une Genevoise. Il a eu une opportunité et est parti à Londres. On est arrivé à Nice en 1931, j'y ai fait toute ma scolarité. Le 1er avril 1936, j'ai embauché à l'agence Ford. Ce même jour, mon père, qui était un socialiste révolutionnaire pro-Trotsky et anti-Staline, m'a dit : "Vas à la bourse du travail et prends la carte de la CGT." Voilà comment

je suis devenu syndiqué à même pas 17 ans, puis militant du Front populaire, au cours duquel j'ai pris ma carte à la SFIO. »

La guerre survient et le surprend, engagé dans la marine comme mécanicien. En juillet 1943, les Allemands veulent le pincer pour le STO. Il trouve un médecin proche de la Résistance qui l'atteste tuberculeux. Mais il sait qu'il finira par être rattrapé. « Je suis parti en Haute-Savoie. Réfractaire au STO. J'y ai intégré une unité combattante FTP. »

À la Libération, il se voit confier des responsabilités syndicales : secrétaire de la section de la métallurgie du bassin d'Annemasse (1 500 syndiqués à l'époque) en 1945, permanent de la métallurgie pour l'ensemble du département de Haute-Savoie en 1946. Cette même année, alors qu'il vient d'adhérer au PCF, la grande œuvre est de faire entrer dans la réalité les ordonnances prises en octobre 1945 par le ministre communiste Ambroise Croizat, appliquant l'une des mesures phares du Conseil national de la Résistance. « Frego » (« On m'a toujours appelé ainsi ») revit l'Histoire : « On a reçu des instructions du bureau confédéral : il fallait mettre le paquet avec des administrateurs dégagés d'autres responsabilités. On était seuls, à la CGT, à les mettre en œuvre. La CFTC, qui n'avait pas trouvé d'accord national avec la CGT sur la répartition des administrateurs, s'est retirée. Le patronat, à qui la Sécurité sociale retirait une partie du pouvoir, ne bougeait pas. Les caisses proches des Églises non plus. » Le 4 mai 1946, est officiellement mise en place la caisse de Sécurité sociale de Haute-Savoie. Jolfred Fregonara en est le secrétaire.

« En Haute-Savoie, il a fallu fusionner quatre caisses. On avait tout en quatre exemplaires : locaux, responsables. On ne voulait pas licencier, alors on a cherché à recaser tout le monde. On a décidé de construire, à Annecy, un nouveau local pour le siège départemental. Pour les sections, on s'adressait aux maires afin qu'ils mettent à disposition des locaux. » À peine nommé, Frego découvre la pagaille : des milliers de dossiers en attente, pas de rangements. Il interpelle le directeur officiellement nommé, qui lui dit de s'en débrouiller. Ce qu'il fait. « J'ai appelé un copain menuisier à Cluses. Il a confectionné les meubles. J'allais les chercher en voiture, j'en mettais deux sur le toit et je redescendais à Annecy. Bon, y en a un ou deux qui sont restés sur la route... »

C'est cette tranche savoureuse d'Histoire qu'il est allé partager, sous l'œil de la caméra de Gilles Perret, à l'École nationale supérieure de sécurité sociale de Saint-Étienne. « C'est la CGT qui l'a mise en place, la Sécu. Je l'ai dit et répété. Ils avaient l'air un peu surpris », se remémore-t-il. Le vieux militant est, quant à lui, surpris de voir à quel point le nom d'Ambroise Croizat semble avoir été effacé au profit de celui de Pierre Laroque, le haut fonctionnaire en charge de la mise en place de la Sécu sous la direction, et sans divergence aucune, du ministre communiste...

Frego témoigne volontiers mais s'empresse toujours d'ajouter : « Je ne suis pas une exception. Je ne suis pas particulièrement doué. Il y a eu des Fregonara dans tous les départements. L'avantage que j'ai, c'est que je suis encore vivant alors que tous les autres sont morts. » Vivant et en belle forme. Il a pratiqué le ski nautique jusqu'à l'âge de 80 ans, le ski alpin sur piste rouge jusqu'à 85 ans. Il y a deux ans encore, il crawlait dans la Méditerranée. Et lorsqu'il monte en Haute-Savoie, comme il le fera le 21 octobre prochain, pour un débat à Annecy avec l'écrivain Michel Etievent (biographe d'Ambroise Croizat), il prend sa petite voiture et emprunte l'autoroute. « Deux fois par an, je vais à l'auto-école pour vérifier mes réflexes. Tout va bien », résume-t-il sans même s'en gargariser. « Je sais que je suis au bout du rouleau. C'est bientôt la fin pour moi. »

D'ici là, il se jure de ne cesser de le répéter : « C'est la CGT et ses militants qui ont permis la mise en œuvre de la Sécu. N'oubliez jamais. »

Les principaux intervenants :



Colette Bec Sociologue, professeur à Paris Descartes

<https://www.franceinter.fr/personnes/colette-bec>



Michel Etievent Historien, biographe d'Ambroise Croizat

www.micheletievent.lautre.net/



Frédéric Pierru Sociologue, spécialiste des questions de santé

ceraps.univ-lille2.fr/fr/membres-du-laboratoire/frederic-pierru.html



Bernard Friot Economiste, Réseau Salarial

www.reseau-salarial.info/da838fca1c7f3a7e36f777cc5d39e677?lang=fr



Anne Gervais Médecin hépatologue, hôpital Bichat (Paris)